

Chapitre 1 : Herstal agréable

Objectif stratégique	Objectif opérationnel (-> traduit un résultat = la finalité poursuivie)	Projets (actions) -> Quels projets pour atteindre les objectifs ?
Objectif stratégique 1 : Etre une Ville agréable qui protège son environnement (engagements 1, 2, 3 et 4)		
1.1 Préserver et améliorer la qualité de notre environnement et lutter contre le dérèglement climatique en réduisant les émissions de CO2 (engagement 1)		
	1	Entretien des cimetières sans pesticides: verdissement de cimetières via une candidature cimetières-nature déposée au SPW et gestion différenciée de l'entretien
	2	Encourager l'agriculture urbaine et les circuits-courts dans la culture maraichère: Mise en œuvre du masterplan des ACEC - Jardins productifs ou potagers communautaires
	3	Mettre en place une alimentation durable à la crèche communale conformément aux engagements du projet Green deal (utilisation de produits locaux et de saison, privilégier les circuits courts), former le personnel de la crèche communale pour soutenir et sensibiliser aux enjeux d'une alimentation durable et sensibiliser les parents et les enfants aux bienfaits d'une alimentation saine par l'organisation d'activités ponctuelles en collaboration avec d'autres services communaux (Centre de santé, environnement, enseignement, ...)
	4	Réduire les déchets (compostage, ...) générés par les départements de la Ville et notamment la crèche
	5	Sensibiliser à et promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire
	6	Instaurer une stratégie de végétalisation : semaine de l'arbre : distribution de plants à la population - journée portes ouvertes plantations, création d'un verger public (demande de subside effectuée)
	7	Sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales (formations, actions de sensibilisation à mettre en place avec les Conseils communaux d'enfants et de jeunes, ...)
	8	Véhicules communaux: évoluer vers des carburants diminuant les émissions de CO2
	9	Mettre en œuvre en associant les représentants des jeunes au sein d'une plateforme à créer des mesures et actions favorables à l'environnement et au climat. Cfr motion du Conseil communal de février 2019. Cela passe par des initiatives concrètes (consignation des canettes ou tendre vers 0% d'utilisation de plastique à usage unique au sein de l'ensemble des services communaux).
	10	Favoriser la mise en place de projets innovants permettant l'utilisation d'énergies alternatives et la réduction de la facture énergétique
1.2 Maintenir le caractère rural et semirural de nos villages (engagement 1)		
	1	Mettre en œuvre le Schéma de développement communal en la matière via les nouveaux permis d'urbanisme
1.3 Favoriser le bien-être animal (engagement 1)		
	1	Poursuivre l'action de stérilisation des chats
	2	Créer un parc canin (+ séances d'information)
	3	Stériliser les pigeons pour réduire le nombre des naissances et les nuisances via une nouvelle technique de nourrissage
	4	Mettre en place un suivi des plaintes pour maltraitances sur animaux
1.4 Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics (engagement 2)		
	1	Mettre en place les projets Renowatt - grands projets communaux
	2	Répondre aux appels à projet UREBA (rénovation énergétique des bâtiments) (ex : remplacer les châssis de l'école de Vottem centre)
	3	Mettre en place le chauffage urbain pour les bâtiments publics
1.5 Améliorer la performance énergétique des bâtiments privés existants et de futures constructions (engagement 2)		
	1	Promouvoir l'installation de panneaux photovoltaïques (prime)
	2	Renforcer l'isolation des bâtiments via les permis d'urbanisme
	3	Favoriser dans les projets privés l'utilisation des énergies alternatives ou basse énergie

1.6 Améliorer la propreté publique (engagement 3)	
1	Renforcer le personnel et le matériel du service propreté: engagements à prévoir
2	Renforcer la prévention : lien avec les bonnes pratiques environnementales - formations: organisation d'ateliers "zero déchets", kit de diffusion "système ZD" - distribution de sacs à vracs - défi famille
3	Renforcer les constats d'incivilités en matière de propreté publique
1.7 Etre attentif aux conséquences d'activités génératrices de nuisances sur la santé des habitant.e.s (engagement 4)	
1	Systématiser le recours à des experts pour contrôler le respect des conditions d'exploitation fixées lors de l'octroi du permis d'environnement
2	Actualiser l'inventaire des sites à réaménager et des sites industriels - mettre en place une procédure permettant d'identifier les activités illicites
Objectif stratégique 2 : Etre une Ville agréable de par l'attractivité de son territoire et de sa qualité de vie (engagements 5, 8, 9, 10, 17, 24 (en partie), 30)	
2.1 Améliorer le cadre bâti et non bâti (engagement 5, 8 et 9)	
1	Rédiger un guide général d'embellissement des façades dans le cadre de la rénovation urbaine
2	Améliorer l'image de la Ville et son attractivité commerciale par l'embellissement des façades des commerces (y compris les enseignes) et leur propreté conformément aux recommandations du Schéma communal de développement commercial et du Guide général d'embellissement des façades
3	Mettre en place des actions pour inciter les propriétaires de batiments commerciaux vides à veiller à leur propreté et à leur entretien (sanctions , aménagement des vitrines avec des supports publicitaires, mise en place de magasins éphémères ,...)
4	Mettre en place des incitants budgétaires (primes) pour la transformation des rez de chaussée commerciaux en logement - rédaction de règlements
5	créer une prime à l'embellissement extérieur - règlement approuvé le 28 mai 2018: mise en place
6	Mettre en place les Masterplans pour renforcer la création de nouveaux logements: Masterplan du cœur de ville; Masterplan des ACEC, création d'une zone d'enjeu communal sur les ACEC
7	Créer un parc en Hayeneux en lien avec la maison de quartier, rue Hayeneux
8	Créer un parc à l'espace Browning avec la maison intergénérationnelle du centre, rue Faurieux 13
9	renforcer les leviers fiscaux sur les immeubles inoccupés
10	Remplacer 2000 points d'éclairage public leds sur 4 ans en collaboration avec et sur base du planning de RESA
11	Installer des éclairages intelligents et intégrant les nouvelles technologies dans les nouveaux projets
12	Créer des zones spécifiques dédiées au vélo dans les nouveaux projets de voiries
13	Mettre en œuvre le plan d'actions d'amélioration du bâti dans la zone de rénovation urbaine
14	Mettre en œuvre une perspective de développement urbain (PDU) durant la législature et dans ce cadre remettre à plat le dossier de rénovation urbaine, créer de nouvelles fiches projets
15	réaliser un cadastre des bâtiments publics en vue d'améliorer le bâti, sa fonctionnalité et sa durabilité
16	réaliser des folders concernant les primes à la rénovation afin de guider le citoyen dans ces démarches
2.2 Mettre en œuvre une politique proactive de recherche de subsides et mettre en œuvre des projets Feder(engagement 8)	
1	Mettre en place une "veille permanente" et un réflexe permanent alimenté par le mandataire et les responsables administratifs en terme de recherche de subsides (notamment, PIC, FEDER, Renowatt, Ureba, rénovation urbaine, revitalisation urbaine, infrasports, patrimoine, ...)
2	Pour chaque département , poursuivre la recherche de soutiens financiers et répondre aux différents appels pour la mise en place d'actions ou d'événements communaux (Province de Liège , FWB , Fondation Roi Baudouin, ILI , Eté solidaire , projets Jeunesse (CCE et CCJ) , Région wallonne, ...) -
3	Maintenir et renforcer la complémentarité entre les services de la Ville et ceux d'Urbeo pour la mise en œuvre des dossiers Feder en cours
4	Avoir une réflexion proactive et anticipative en vue de pouvoir répondre aux futurs appels à projet subsidiés par l'Europe, la Région wallonne, la FWB , la Province . Renforcer les contacts avec ces institutions en s'inscrivant autant que possible dans une stratégie de supracommunalité et réaliser un cadastre des besoins en terme d'infrastructures dans une vision transversale
2.3 Faire de Herstal une Ville attrayante par la mise en valeur de son histoire et de son patrimoine (engagements 9 et 24)	

	1	Promouvoir le Musée de Herstal (nouveau circuit muséal, mettre en valeur les points forts de l'histoire de Herstal (Charlemagne et Industrie) autour d'un fil conducteur : le Métal - Investir dans des supports didactiques attrayants (tablettes, écran , vidéo , ...) , dans du nouveau mobilier d'exposition , dans la traduction en trois langues des supports de communication et diffuser largement les informations, mettre en place des activités pour les différents publics cibles, poursuivre les recherches liées à l'histoire de Herstal
	2	Renforcer la collaboration avec la Fondation Ars Mechanica
	3	Promouvoir le Musée de la fraise et la culture maraichère de Vottem (poursuivre l'enrichissement de la collection muséale par l'octroi d'une subvention annuelle à l'Asbl "Musée de la fraise", mettre en place des activités ponctuelles telles le salon d'Automne
	4	Installer des panneaux touristiques et informatifs visant à mettre en valeur le patrimoine local; Suite à l'adhésion à la charte "Ma Commune dit Awè!" , mettre en valeur le wallon par diverses actions et notamment traduire les panneaux touristiques ou plaques de rues en français/wallon; Promouvoir le petit patrimoine wallon (inventorier le petit patrimoine populaire wallon et les monuments commémoratifs des deux guerres et introduire des dossiers de subvention auprès de la RW pour sa restauration.
	5	Identifier et cadastrer les sépultures de personnages célèbres dans les cimetières herstaliens et identifier les descendants afin d'introduire la reconduction des concessions et envisager les restaurations éventuelles , étudier et publier l'histoire de ces personnages
	6	Faire classer les terrils , introduire les dossiers auprès de la RW et mettre en avant les vestiges de l'activité minière et industrielle de manière générale
	7	Développer les promenades thématiques, à pied ou en vélo , les baliser et en faire la promotion
	8	Renforcer la collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Liège
	9	Créer un syndicat d'initiative avec le soutien de la Région wallonne
	2.4 développer et remettre en état nos outils culturels (engagement 24)	
	1	Poursuivre le dossier de rénovation du Musée et solliciter des subventions (réaménagement, équipement, agrandissement)
	2	Créer des synergies et des complémentarités entre les différents espaces créés dans le cadre des projets feder et rénovation urbaine : Gare Marexhe , Espace Marexhe, Parc Browning, ancien hotel de ville de Herstal , ancien hotel de ville de Vottem , MI , ACEC,
	2.5 Rendre Herstal attrayante pour les nouveaux habitants , les investisseurs , les touristes, ... et rendre les Herstaliens fiers de l'histoire de leur ville et de son patrimoine (engagement 30)	
	1	Définir et mettre en application l'identité de la Ville dans tous ses domaines d'activités conformément aux recommandations du Schéma communal de développement commercial et de l'étude anthropologique Dear Hunter
	2	Améliorer la communication avec les habitants en mettant en place une démarche systématique pour améliorer la communication avec les Citoyens par l'obtention de leur consentement (dans le respect du RGPD) et leur inscription systématique à Be-alert .
	3	Poursuivre les événements d'accueil des nouveaux habitants (Accueil des nouveaux habitants) , des investisseurs(Forces vives) en vue de leur présenter la Ville , ses services et ses nombreux attraits
	4	Créer un pack d'accueil et une brochure d'informations à destination des nouveaux habitants , des futurs commerçants, des PME .
	5	Mettre en place l'identité de la Ville à travers la signalétique intérieure des bâtiments publics , la signalétique extérieure des bâtiments et des lieux publics (signalétique d'identification du bâtiment et signalétique permettant d'y accéder) et via tous les supports de communication.
	6	Renforcer l'identification et l'accueil des "portes d'entrée " de la Ville
	7	Multiplier l'annonce publique et dynamique des activités qui contribuent à la vie herstaliennne
	8	identifier Herstal comme pôle majeur de développement et comme porte d'entrée de la Basse-Meuse en collaboration avec l'asbl Basse-Meuse développement
	9	Favoriser l'intégration des nouveaux habitants par la découverte de leur lieu de vie et de la culture locale
	10	Favoriser l'accueil d'activités grand public de qualité .accueillir diverses activités permanentes ,pas ou peu rencontrées par ailleurs, à l'intention des publics du quartier mais aussi hors Herstal : ateliers cinéma , activités pour personnes handicapées, ...
	11	Faire vivre les Jumelages au travers d'échanges culturels , sportifs et festifs (notamment Castelmauro , Mieres, ...) et par l'adhésion de la Ville de Herstal à l'Asbl Villa Consulaire de Liège
	2.6 Favoriser l'intégration et le bien-être des Herstaliens par la pratique du sport et favoriser l'accès aux infrastructures sportives (engagements 10 et 17)	
	1	Créer de nouvelles infrastructures de proximité, plaines de jeux, espaces de fitness ou de sports en plein air afin de couvrir l'ensemble des quartiers de la ville
	2	Améliorer les infrastructures sportives et notamment entretenir la piste d'athlétisme de La Préalle et les différentes plaines de jeux - nouveau terrain de foot à Pontisse - nouvelle plaine de jeux à Liers
	3	Intensifier la pratique sportive dans les écoles par l'organisation de journées sportives, de journées découvertes de différents sports en collaboration avec les différents clubs ou de cours spécifiques : ex apprendre à bien tomber

	4	Intensifier l'initiation des jeunes et des aînés à la pratique du sport grâce à l'école communale des sports , l'académie provinciale des sports et le Pass sports Seniors.
	5	Développer des activités sportives pour des publics spécifiques : bébés , jeunes hors clubs sportifs ou en décrochage via notamment le sports de rue , seniors via la mise en place de module de pétanque dans les maisons de repos, personnes handicapées et/ou organiser des stages spécifiques avec des experts ou des professionnels renommés -
	6	Renforcer le soutien des clubs sportifs et des sportifs de haut niveau par la mise à disposition de locaux adéquats ,octroi de subventions pour du matériel et pour des événements ou encore pour des projets spécifiques via la recherche de sponsors privés (stages, compétition ou représentation à l'étranger , ...) et par l'octroi de primes via le règlement communal
	7	Mettre en place en collaboration avec les acteurs de l'éducation sur le territoire de la ville le projet "LÜ" qui permet de s'instruire de manière ludique par la pratique sportive
	8	Organiser ou accueillir des événements sportifs de haut niveau notamment en recherchant des partenariats avec des clubs sportifs et/ou des fédérations sportives.
	9	Permettre à des sportifs herstaliens d'assister à des événements sportifs de haut niveau (Mémorial Van Damme , Roland Garros, ...)
	2.7 Promouvoir des achats publics plus responsables (engagement 30)	
	1	Etendre l'action initiée par la Charte contre le dumping social en poursuivant des objectifs éthiques, sociaux, environnementaux et économiques notamment par la mise en œuvre de la charte pour les achats publics responsables dans les marchés publics de la Ville (insérer dans les marchés publics des clauses promouvant lesdits objectifs)
	2	Viser à l'unicité des procédures de marchés publics en étendant les compétences de la Cellule Marchés Publics et viser à une centralisation de la commande publique dans une structure chargées des achats
Objectif stratégique 3 : Etre une Ville agréable qui privilégie la mobilité et la sécurité routière et qui veille à la tranquillité publique (engagements 6 et 7 et 9 et 29 + partie du 11)		
	3.1 Améliorer et renforcer l'offre de parking sur le centre-ville pour concilier les besoins de tous les utilisateurs (engagement 6)	
	1	Poursuivre et actualiser le cadastre des besoins en termes de parking
	2	Favoriser la réalisation des projets de parking en cours ou de poches de parking nécessaires sur base du cadastre en direct ou via Urbeo ou via des partenariats (ex: la Province, ...)
	3	Améliorer l'information, la communication et la signalisation : signalisation des parkings conformément aux recommandations du Schéma communal de développement commercial en les intégrant dans le marché public mobilier urbain: pose de panneaux interactifs aux entrées de la ville (réaliser une campagne d'information sur les parkings via les différents créneaux de communication : folders, FB , site internet)
	4	Initier des contacts avec les autorités compétentes pour la réalisation de Park and Ride (P+R) favorisant l'intermodalité
	3.2 sécuriser les voiries et les trottoirs et développer la mobilité douce (engagement 6)	
	1	Améliorer la mise en œuvre du programme d'aménagement de sécurité dans diverses rues de la Ville et travailler à la hiérarchisation des voiries
	2	Créer et/ou renforcer le lien mode doux: Mobilité active: candidature de la Ville pour l'aménagement cyclo-piéton du chemin n°27; aménagement d'une liaison mode doux en partant de la rue des Mineurs; pose d'un éclairage sur l'ancienne ligne 76 aménagée en piste cyclo-piétonne
	3.3 Améliorer la mobilité et renforcer la sécurité routière et la tranquillité publique (engagements 6, 7, 9, 29 et une partie de l'engagement 11)	
	1	Réaliser une mise à jour du PCM au regard du plan urbain de mobilité (PUM) afin de déterminer au mieux les aménagements de voirie, de sécurité et de stationnements.
	2	Dresser l'état des lieux des voiries, égouts, trottoirs et espaces publics en général par la création d'un cadastre informatisé et détermination d'un plan stratégique permettant de planifier sur le court/moyen/long terme les projets à réaliser
	3	Mettre en place le PIC 2019-2020-2021 (Référence : délibération du Conseil communal du 3 juin 2019 "Travaux subsidiés. Fonds d'investissements à destination des communes. Plan d'Investissement Communal (PIC) sur base du montant pluriannuel octroyé à la Ville pour la période 2019-2020-2021. Propositions.)
	4	améliorer les transports en commun : soutenir la prolongation du tram jusque Basse-Campagne et participer à la mise à plat du plan de transport métropolitain via le PUM
	5	créer des aménagements routiers favorisant le contournement des villages - lutter contre la traversée de Milmort par les camions : créer un rond-point de rebroussement et élargissement du pont de Bêche
	6	Poursuivre la collaboration avec la Région Wallonne pour mettre en œuvre totalement la liaison Basse Campagne-Licourt et la rénovation du boulevard entre le rond point Marexhe et Coronmeuse

	7	renforcer la sécurité routière : installer des radars préventifs et répressifs
	8	Etudier les chemins vélos- cyclables + principe STOP (comme Bruxelles)
	9	Réorganiser le département des Travaux afin de répondre plus efficacement aux besoins dans les quartiers (notamment avec une équipe spécialisée pour effectuer rapidement de petites interventions).
3.4 renforcer la sécurité et la tranquillité publique (une partie de l'engagement 11)		
	1	Etoffer les actions du plan stratégique de sécurité et de prévention en partenariat avec le PCS
	2	Mettre en place la CSIL
	3	Etendre le réseau de caméras de surveillance
	4	Mise en œuvre en partenariat avec la Police de la charte contre les violences intrafamiliales
	5	Promouvoir toute action (au niveau éducatif et au niveau de la sensibilisation) pour faire face et prévenir les situations de violences intra-familiales Cfr Motion du Conseil communal de février 2019
Objectif stratégique 4 : Etre une Ville agréable qui soutient le développement économique et commercial (engagement 6 et 9)		
4.1 Conformément au SCDC , rendre le centre de Herstal attractif pour ses habitants et les clients en développant notamment l'axe HO.RE.CA et en redynamisant ses pôles commerciaux (engagements 6 et 9)		
	1	Favoriser l'installation de nouveaux commerces : rédiger une brochure destinée aux nouveaux commerçants ou à ceux qui veulent remettre leurs commerces présentant les différentes opérations à effectuer et mettre en place une procédure d'aides à leurs démarches avec un point d'entrée unique : le service du commerce local
	2	Mettre en place des aides aux nouveaux commerçants : Créashop, primes pour l'aménagement intérieur , prime pour les enseignes, ... et inciter les clients à faire leurs courses à Herstal grace aux chèques commerce en multipliant les actions de promotion permettant l'octroi de chèques commerce à dépenser dans les commerces herstaliens
	3	Améliorer l'environnement urbain de la place Jean Jaurès pour la rendre plus conviviale, plus attirante et plus disponible pour la population et pour les clients (et non squattée par les véhicules) conformément aux recommandations de l'étude anthropologique Dear Hunter : améliorer le mobilier urbain et notamment le mobilier des terrasses en prolongeant le règlement terrasses et en l'adaptant au "Guide d'harmonisation de l'occupation de l'espace public à des fins commerciales " , apporter de la couleur et de la végétation en lien avec le PCS et les actions citoyennes qu'il mène - Mise en place d'animations ponctuelles sur la place (Cet été , prends ta place) et de projets participatifs, organiser sur la place des activités de qualité pour la population locale (PCS : Cet été prends ta place) et non locale (Village italien , Feria , ...)
	4	Promouvoir le marché de Herstal : continuer à en améliorer l'attractivité et la qualité par la recherche de nouveaux métiers ambulants , consolider la gestion des ambulants sur le marché par l'application rigoureuse des règlements communaux, mener des campagnes de promotion via les différents canaux de communication et par des actions ponctuelles (marché festif de l'Ascension)
	5	Promouvoir le marché de Vottem : reprise de la gestion par la Ville de Herstal : recherche de nouveaux métiers ambulants pour développer le marché, mener des des campagnes de promotion via les différents canaux de communication et par des actions ponctuelles (marché festif d'Automne)
	6	Redynamiser la place Gilles Gérard : Réaménagement de la Place Gilles Gérard en restant attentif aux revendications des commerçants et habitants de la place Gilles Gérard et aux recommandations de l'étude anthropologique Dear Hunter - organiser des réunion
	7	Inciter et soutenir l'installation de commerces de bouche de qualité et de nouveaux commerces en général et Revoir le règlement chèques commerce pour en limiter l'utilisation dans les petits commerces ou chez les ambulants des deux marchés de Herstal et Vottem d'une part et rechercher d'autres acquéreurs potentiels d'autre part (entreprises privées pour les cadeaux de fin d'année à leur personnel) - Règlement à revoir en ce sens
	8	Attirer plus de clients en centre ville en créant du lien entre les poles commerciaux du Centre ville et les pôles commerciaux extérieurs de Basse-campagne et des Boulevards (aspect attractivité commerciale)
	9	Régler la problématique des pavés sur la place communale Jean Jaurès et revoir la politique de stationnement du centre
4.2 Aider les commerçants locaux en soutenant l'Association des commercants et indépendants de Herstal (engagement 9)		
	1	Mettre en place une plateforme de coordination des acteurs favorisant le développement commercial à Herstal
	2	Définir les actions de l'ACIH en concertation avec celle-ci en vue de l'octroi d'une subvention annuelle de 10000 € pour l'organisation de manifestations de promotion du commerce local
	3	Collaboration et aide logistique (prêt de locaux , de matériel , ...) des services communaux aux actions de grande ampleur menées par l'ACIH (braderie annuelle)

	4.3 Attirer de nouveaux clients/visiteurs en développant les atouts de Herstal en terme de tourisme (engagement 9)	
	1	Renforcer la collaboration entre Urbeo commerce (dont les missions seraient revues afin d'y inclure le développement touristique) et les services de la Ville
	2	Collaborer avec la Province de Liège pour développer le tourisme fluvial et obtenir un arrêt des navettes fluviales à Herstal / Développer , sur le long terme, des moyens de mobilité alternatifs
	3	Inscrire Herstal dans la dynamique touristique de la Basse Meuse en partenariat avec Basse Meuse Développement et la Province de Liège
Chapitre 2 : Herstal solidaire		
Obj strat	Objectif opérationnel (-> traduit un résultat = la finalité poursuivie)	Projets(=actions) -> Quels projets pour atteindre les objectifs ?
Objectif stratégique 5 : être une Ville solidaire qui favorise l'intégration sociale (eng 13, 14, 15, 17 et partiellement 21 et 24 et engagement 33)		
	5.1 Améliorer le bien-être et la qualité de la vie quotidienne de nos aînés (engagements 13 et 17)	
	1	Renforcer l'aide aux seniors en cas de problème de santé par la distribution de boîtes jaunes aux seniors de Herstal pour y intégrer des informations relatives à leur santé (à placer dans le frigo pour les services de secours) - Communiquer régulièrement sur le sujet des boîtes jaunes
	2	Amplifier l'offre d'activités de loisirs adaptées aux Seniors et PMR (goûter spectacle, excursions seniors , ateliers créatifs , conférences, ...)
	3	Encourager et soutenir les différentes amicales et clubs d'Aînés sur le territoire , développer des partenariats avec les Maisons de repos en vue de développer des collaborations ou des projets spécifiques
	4	Favoriser l'accès des Seniors au Pass sport Seniors en assurant leur transport au départ de leur domicile ou de la maison de repos vers l'espace sportif
	5	renforcer le lien social par l'organisation d'activités de lutte contre l'isolement dans les quartiers via les maisons intergénérationnelles du PCS avec le cas échéant des rencontres personnalisées (PCS 2020-2025)
	6	Développer des activités sportives spécifiques pour les seniors :pétanque dans les maisons de repos par l'installation de pistes de pétanque modulables, la création d'un cours d'aquabike à la piscine communale, la négociation de collaborations avec des partenaires privés ou institutionnels (Post Hotel , Clinique André Renard , ...)
	5.2 Favoriser l'intégration sociale et culturelle des jeunes et leur permettre de s'épanouir et de devenir des citoyens responsables , actifs , critiques , solidaires et épanouis (engagement 14)	
	1	Poursuivre la gestion et l'animation des Conseils communaux d'enfants et de jeunes avec un encadrement spécifique par des animatrices formées à l'encadrement , à la pédagogie du projet et à la participation citoyenne
	2	Mettre en place un lieu d'accueil et d'initiative pour les jeunes par la création d'une asbl non communale "maison des jeunes de Herstal" reconnue par la Fédération Wallonie Bxl permettant le développement d'une citoyenneté critique et solidaire et d'activités pour et par les jeunes dans une logique de fédérer leurs initiatives
	3	Faire évoluer l' Urban festival et favoriser la cohésion sociale
	4	Renforcer la concertation et la collaboration entre les acteurs actifs dans le domaine de la jeunesse via des plates formes : plate forme de l'enseignement secondaire , plate forme de lutte contre le harcèlement scolaire ,
	5	Poursuivre l'intégration des jeunes en difficulté et en marge des structures traditionnelles par la pratique du sport de rue et les impliquer dans la vie de la ville
	5.3 Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite de tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale (engagement 14)	
	1	Promouvoir les structures d'aide à l'étude
	2	Organiser des journées découvertes entreprises et développer des liens avec celles-ci en vue de faciliter l'organisation de stages et l'orientation scolaire
	3	Apporter un soutien dans la recherche d'études/formations , de stages , de job d'étudiants , ... en renforçant les collaborations avec les structures spécialisées
	5.4 Augmenter l'offre de services pour les parents et favoriser l'intégration des familles (engagement 15)	

	1	Créer un service communal de la petite enfance et notamment un guichet d'accueil unique pour les parents
	2	Organiser une semaine de la petite enfance
	3	Créer et diffuser des outils d'informations à l'intention des parents et des milieux d'accueil, organiser des conférences/formations sur les thèmes de la petite enfance : initiation à la réanimation pédiatrique , amélioration du sommeil du jeune enfant , ... et organiser des activités spécifiques pour les plus jeunes : stages , bébés nageurs , massage parent/enfant ,
	4	Renforcer les collaborations avec l'ONE notamment par la mise à disposition de locaux ou l'octroi de subventions et leur implication dans les projets communaux
	5	Apporter un soutien à la création de nouveaux milieux d'accueil ou de milieux d'accueil ponctuels : bébébus , babytorium, ...
	6	Augmenter l'offre de stages sur l'entité, notamment pour les plus petits
	5.5 Etre une commune accessible et inclusive pour les personnes en situation de handicap. (engagement 17)	
	1	Assurer le maintien de la labellisation Handicity par la mise en exécution des conditions
	2	Participer au Duoday
	3	Veiller dans la mesure des possibilités à l'inclusion de personnes en situation de handicap pour l'accès à des emplois dans l'administration
	4	Mettre en place des sensibilisations de 1ere ligne Unia
	5	Veiller à l'intégration d'aménagements adaptés, notamment dans les bâtiments accessibles au public et dans les voiries
	6	Développer des activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec le COIB afin de répondre aux besoins réels des herstaliens.
	7	Maintenir un prix réduit pour l'accès à la piscine communale pour les personnes en situation de handicap
	8	Faciliter l'accès aux divers évènements communaux aux PMR par la création de zones PMR : exemple le goûter spectacle des Seniors
	9	Inclure des personnes porteuses de handicap au sein des maisons intergénérationnelles
	5.6 Favoriser l'accès à la culture pour tous et l'apprentissage de la citoyenneté participative (engagement 24)	
	1	Soutenir le développement du Centre culturel par le maintien de subventions directes et indirectes et le renforcement des collaborations
	2	Accroître les collections des bibliothèques et multiplier les activités permettant l'accès à la lecture pour tous y compris pour les lecteurs non francophones
	3	Continuer à développer des actions tous publics en vue de conscientiser à la lecture plaisir conformément au Plan de développement de la lecture publique
	4	Accroître la dynamique de réseau (interne/externe) et l'orientation vers le numérique
	5	Poursuivre la mise en place d'ateliers divers pour les jeunes (cirque , rap , ...) et l'aboutissement de projets participatifs
	5.7 Améliorer l'accès à la santé et favoriser l'émancipation des citoyens (engagement 33)	
	1	Impulser la mise en place d'un plannig familial sur Herstal
	2	Renforcer la plateforme de coordination des acteurs de la santé sur le territoire
	3	Adhérer à la charte Herstal sans tabac et mettre en place des actions de sensibilisations
	4	Organiser des petits déjeuners « santé » en vue d'une alimentation saine et d'égalité des chances en matière de santé pour tous les publics (en complément aux actions "écoles")
	5	Favoriser la sensibilisation des citoyens au dépistage et prévention en matière de santé, notamment lors de manifestations publiques
	5.8	Mener une politique de l'emploi dynamique qui profite en priorité aux Herstaliens avec nos différents partenaires (pôle emploi, CPAS, Basse-Meuse développement, entreprises, écoles, ALE, Régie des Quartiers,...). (engagement 21 partie)
	1	Participer activement aux initiatives prises par nos partenaires en matière de politique de l'emploi afin, prioritairement, d'intensifier la diminution du chômage
Objectif stratégique 6 : être une Ville qui lutte contre la pauvreté (engagements 12, 16, 18, 19, 22)		
	6.1 Lutter contre la pauvreté et porter des projets de réinsertion socio-professionnelle pour apporter une réponse aux décisions politiques d'autres niveaux de pouvoir qui entraînent une recrudescence de demandes de revenus d'intégration sociale (engagement 12)	
	1	Accroître la dotation du CPAS de l'ordre de 20% sur la durée de la mandature
	6.2 Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous, principalement à travers des actions développées au sein des quartiers de la Ville de Herstal. (engagements 16 et 18)	

	1	Proposer un nouveau Plan de cohésion sociale actif sur l'ensemble du territoire (Référence : délibération du Conseil communal du 13 mai 2019 "Plan de cohésion sociale 2020-2025")
	2	Proposer des activités gratuites ou à prix démocratiques accessibles au plus grand nombre et aux publics défavorisés: ateliers créatifs , actions "cirque" ou "cinéma" par le CCE et le CCJ
	3	Mettre en place la déclaration politique du logement (notamment réflexion sur des incitants fiscaux/adaptation de la fiscalité immobilière)
6.3 Augmenter le parc de logements publics (engagements 18 et 19) Engagemet 18 : Augmenter le parc de logements publics (logements sociaux, AIS, logements de transit) de 200 unités en 6 ans (construction- acquisition-rénovation-prise en gestion). -> (partie hors périmètre)		
	1	Faire valoir la charte de mixité sociale dans les projets immobiliers de + de 20 logements favorisant notamment la création de logements conventionnés via l'AIS
	2	Soutenir les projets immobiliers et urbanistiques privés ou publics par un accompagnement et des conseils d'orientation s'ils sont complémentaires et compatibles avec notre action communale notamment au niveau de la mixité sociale.
6.4 Ne pas augmenter le volume global de taxation tout en veillant à davantage de justice fiscale, au travers des exonérations sociales et en optimisant la charge des grandes entreprises ou commerces d'une certaine taille situés sur notre territoire.(engagement 22)		
	1	Ajuster les divers règlements taxes visant à l'optimisation pour davantage de justice fiscale par : 1/ les exonérations sociales 2/ adaptation des taxes visant les entreprises 3/ responsabilisation environnementale
Chapitre 3 : Herstal démocratique		
Obj strat	Objectif opérationnel (-> traduit un résultat = la finalité poursuivie)	Projets(=actions) -> Quels projets pour atteindre les objectifs ?
Objectif stratégique 7 : Etre une Ville démocratique à l'écoute et au service de ses citoyens (engagements 20, 25, 27, 28, 29 et 32 et partiellement 21)		
	7.1	Promouvoir la démarche participative et citoyenne (engagements 25, 28, 32)
	1	Maintenir et dynamiser des comités de participation dans les quartiers de Herstal
	2	Mettre en place, à côté des organes d'avis, des groupes citoyens participatifs pour débattre de thématiques choisies d'intérêt général afin d'intégrer leur avis dans les décisions y relatives
	3	Organiser une présence régulière du Collège communal dans les quartiers, avec notamment des tournées intégrales des rues de Herstal, pour être au plus près des réalités de vie.
	4	Demeurer à la pointe en matière de transparence démocratique des mandataires et de leurs actions en chargeant le Président du Conseil de toute initiative en s'appuyant sur la Conférence des Chefs de Groupe
7.2 Faire de Herstal une Ville Intelligente au service de ses citoyens (engagement 27)		
	1	Développer le réseau connectique urbain pour étendre les moyens de communications favorisant les échanges avec les citoyens
	2	Développer une plate-forme en ligne de collecte et suivi d'initiative citoyennes
	3	Faire évoluer les EPN en de véritables outils de cohésion sociale
7.3 Améliorer le service au public dans certaines démarches administratives (engagement 29)		
	1	Faire évoluer à l'Accueil la borne ticket qui organise la gestion des files d'attente.
	2	Développer la plateforme d'échanges facilitant l'accès aux services par les citoyens
	3	Renforcer le rôle de l'Accueil comme interface et élément régulateur du public.
	4	Poursuivre la formation continue des agents Population, Etat Civil & Etrangers afin d'être à jour au niveau législation.
	5	Etudier la possibilité d'un logiciel d'envoi de sms qui signale l'état d'avancement d'un dossier ou d'une demande au service Population
7.4 Assurer la qualité et le bon fonctionnement des services (engagements 21 et 29)		
	1	Analyser les besoins en personnel, compte tenu des moyens disponibles
	2	Mettre en place des procédures de recrutement efficaces et adaptées aux emplois à pourvoir
	3	Assurer la visibilité des procédures de recrutement auprès des citoyens de Herstal, en collaboration avec le service Communication, via le site de la Ville, la page Facebook et la revue communale "Herstal Infos"

	4	Assurer les mises en conformité, maintenance et embellissement, des bâtiments communaux suivant un plan d'action à déterminer et ce dans un souci de bien-être au travail et d'amélioration de l'accueil des usagers (écoles, crèche, antennes administratives)
	5	Repenser les structures internes de communication (Ecrido, imprimerie, relations publiques, attaché de presse) pour renforcer l'information citoyenne et accentuer les relations avec les partenaires extérieurs.
	6	Diversifier les moyens de communication en les adaptant aux évolutions du secteur (réseaux sociaux, vidéos, écrans LED)
	7	Poursuivre le développement des synergies avec le CPAS avec réunions régulières de la plateforme Ville-CPAS
	8	Favoriser la collaboration Ville-Zone de Police par la mise en place d'une plateforme d'échange d'informations et de coordination
7.5 Améliorer l'accessibilité des services publics (engagements 20 et 29)		
	1	Renforcer les synergies avec le service du taxi social du CPAS
7.6 Répondre à la demande de nos Concitoyens en terme d'inhumations (engagement 29)		
	1	Créer une parcelle réservée aux personnes de confession musulmane dans un cimetière de l'entité
	2	Créer une parcelle des Anges dans un cimetière de l'entité
	3	Créer une signalisation dans les cimetières
Objectif stratégique 8 : Etre une Ville démocratique qui renforce le maillage social, y compris au-delà des frontières (engagements 23, 26, 31, 33)		
8.1 Intensifier la lutte contre les inégalités sociales impactant la vie scolaire et assurer un cadre scolaire émancipant et agréable (engagement 23)		
	1	Etendre la fourniture de repas gratuits en maternel
	2	Développer la cité de l'éducation en systématisant le concept de co-éducation: formations aux enseignants, projets au sein des écoles projet annuel citoyen
	3	poursuivre l'équipement de nos écoles en matériel techno pédagogique lien avec Smart City
8.2 rénovation et extension des écoles pour un enseignement de qualité (engagement 23)		
	1	projet avec subsides fonds des bâtiments scolaires ou CECP: Extension école des Cascogniers , de l'école de Liers, de l'école E.Muraille et de l'école J.Namotte
	2	Déposer un projet de nouvelle implantation pour le quartier du Bouxthay
8.3 Favoriser le vivre ensemble et la découverte de l'autre, réduire l'isolement social et culturel et Faire de Herstal une Ville où il fait bon vivre , accueillante et solidaire (engagement 26)		
	1	Coordonner des projets participatifs alliant les services de la Ville , le monde associatif et les citoyens au départ notamment du PCS et de la Plateforme du Vivre ensemble
	2	Soutenir les projets participatifs par la mise à disposition de locaux, de matériel et l'octroi de subventions
8.4 Redynamiser le quartier de Marexhe et y retisser du lien social (engagement 31)		
	1	mettre en place une task force "Marexhe" multidisciplinaire permettant une revitalisation profonde de ce quartier en terme de : logements , assainissement des friches, agents constatateurs , présence de policiers , social , ...
	2	Organiser au sein de l'espace Marexhe des activités rassembleuses pour les habitants du quartier : la fête des Voisins , après-midi pour les pensionnés , activités et stages de vacances pour les enfants ,...
	3	Permettre aux habitants du quartier de s'approprier le lieu et l'espace vert par la gestion , par exemple , d'un potager communautaire ou la plantation et le parrainage d'un arboretum
8.5 S'engager pour une réelle égalité des chances et d'intégration à la vie de la ville dans une approche inclusive de chaque habitant.e quelle que soit son origine sociale, culturelle, géographique ou quel que soit son parcours et choix de vie. (engagement 33)		
	1	Assurer des tarifs accessibles à tous pour les infrastructures et activités sportives
	2	Promotionner les chèques sport
	3	Promotionner les chèques vacances actives
	4	Promotionner les chèques culture
	5	Renforcer les actions ILI (Initiatives locales d'intégration)
	6	Contribuer en collaboration notamment avec le CRIPEL au parcours d'intégration par une coordination et un développement des ateliers de français langue étrangère
	7	Promotionner la mise en place d'un réseau d'écrivains publics
	8	Promotionner le prix de l'égalité des chances

	9	Veiller à l'application de la charte de l'égalité des chances
	10	Renforcer la collaboration entre les différentes cultures et cultes à travers la plateforme du Vivre ensemble
	8.6 S'engager pour une réelle égalité des chances et d'intégration au sein des quartiers de la Ville dans une approche inclusive de chaque habitant.e quelle que soit son origine sociale, culturelle, géographique ou quel que soit son parcours et choix de vie (engagement 33)	
	1	Maintenir les activités régulières d'intégration collective au sein des quartiers et du renforcement du sentiment d'appartenance à travers les maisons intergénérationnelles du PCS (PCS 2020-2025)